



## **COMMUNIQUÉ DE LA MUNICIPALITÉ N° 1/2012-2013**

**du 11 juin au 25 août 2012**

Renens, le 25 août 2012

Monsieur la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Nous avons le plaisir de vous communiquer, ci-dessous, les principales décisions et activités de la Municipalité durant la période considérée.

### **1. Sous la loupe**

#### **Poste de Renens Village : la Municipalité s'est opposée à sa fermeture**

En juillet, la Municipalité a déterminé sa position dans le cadre de la consultation faite par la Poste sur l'avenir de l'Office de Poste de Renens Village.

La séance publique du 6 mars, organisée par la Municipalité en présence de représentants de la Poste, a montré une forte volonté de défendre la Poste du Village, 2<sup>ème</sup> office postal de notre ville de plus de 20.000 habitants, ainsi qu'un service de qualité. La proposition de la Poste du type "agence postale chez un tiers", qui amène à un fort rétrécissement des prestations et à une incertitude sur l'avenir, n'a pas convaincu.

Suite à cette séance, les représentants de la Poste ont confirmé à la Municipalité leur volonté de ne pas vouloir conserver au village un office de poste à part entière et de ne pas envisager un déplacement dans un lieu proche.

Comme la loi (Ordonnance sur la poste) oblige la Poste à consulter les autorités communales, la Municipalité a souhaité donner clairement à la Poste Suisse sa position de refus de la fermeture de l'Office de Poste de Renens Village et de rendre publique sa position (voir communiqué de presse du 30 juillet).

La Poste Suisse a pris acte de notre position et nous a informés pour sa part à ce stade vouloir continuer ses démarches pour un partenariat d'agence postale, et nous transmettre une décision dans les prochains mois.

La Municipalité s'engage, comme elle l'a fait jusqu'ici, à tenir informé tant le Conseil communal que la population de la suite des opérations.

## **Renens entreprise formatrice – point sur les apprentis**

En juillet 2012, 8 apprenties et apprentis ont terminé leur formation :

- 1 gestionnaire en intendance (AFP)
- 2 horticulteurs paysagistes
- 1 informaticien
- 1 employé de commerce
- 3 assistantes socio-éducatives

Au cours d'un apéritif en présence de l'ensemble des apprentis et de leurs formateurs en entreprise, la Municipalité a eu l'occasion de féliciter ces lauréats et leur souhaiter bon vent pour leur carrière professionnelle.

Dès le 1<sup>er</sup> août 2012, ce sont 6 personnes qui ont entamé leur apprentissage dans les domaines suivants :

- 1 peintre en bâtiments (jeune femme)
- 1 horticulteur paysagiste
- 4 assistantes et assistants socio-éducatifs, dont 2 en formation accélérée.

Pour l'année 2012 – 2013, ce sont donc 16 apprentis au total qui sont engagés dans les divers services de l'Administration communale pour accomplir leur formation professionnelle.

## **2. Autres décisions prises et dossiers suivis par la Municipalité**

### **La Municipalité a décidé :**

- d'accepter la **fusion** par absorption entre les sociétés **Transports publics** de la région lausannoise SA, Tramway du sud-ouest lausannois et Métro Lausanne-Ouchy SA et de donner des consignes de votes dans ce sens aux délégués chargés de représenter la Commune de Renens aux assemblées générales des TL et du TSOL ;
- de faire procéder au ré-audit quadriennal de la politique énergétique de la Ville de Renens, afin d'obtenir le renouvellement et la confirmation du **label "Cité de l'Energie"** qui engage à poursuivre une politique énergétique exemplaire. Pour mémoire, Renens est membre de l'association "Cité de l'Energie" depuis 1998, et labellisée depuis 2005. Le troisième audit de certification est prévu en mai 2013 ;
- d'une meilleure distribution de certaines tâches entre la Commune et la Police de l'Ouest (POL) suite à l'échéance de la convention signée en 2008. Le Service de la Population, au bénéfice de nouveaux guichets et d'une salle d'attente, a notamment repris dès le 1<sup>er</sup> juillet 2012 l'activité liée aux **demandes de cartes d'identité** et prendra également en charge l'établissement des avis de décès dès le 1<sup>er</sup> janvier 2013. Le Service Urbanisme reprendra l'examen et la délivrance des permis d'utilisation de réclames au 1<sup>er</sup> janvier 2013. Ces changements auront une incidence financière positive pour la Commune ;
- d'accepter l'achat de vingt **"Passepasse"** pour les vacances d'automne 2012. Il s'agit d'une initiative de la Ville de Lausanne destinée aux jeunes de 13 à 17 ans et basée sur le système du passeport-vacances. Sa particularité est de mettre l'accent sur la découverte de milieux professionnels, en plus des activités sportives, culturelles et de loisirs. Le projet du "Passepasse" a été présenté à la séance du Conseil régional de prévention et sécurité puis à une séance de la Plateforme Jeunesse de l'Ouest-lausannois. L'écho des participants a été unanime; ainsi, toutes les communes du District participeront au projet qui aura lieu du 13 au 28 octobre 2012. La vente s'effectuera par le Service Culture-

Jeunesse-Sport et la promotion sera assurée notamment auprès des élèves de 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> année par l'Orientation scolaire et professionnelle. Par ailleurs, afin de participer à cette action, il est demandé également d'offrir un certain nombre de demi-journées de découverte en tant qu'entreprise mentor. Une présentation des divers secteurs de l'Administration communale est donc à l'étude ;

- de passer commande pour le remplacement d'anciens éléments de **mobilier scolaire** du Collège du 24-Janvier, dépense prévue au budget 2012 ;
- d'accepter le contenu et la diffusion de la **charte de la Bibliothèque du Léman**, version juillet 2012, ainsi que sa version simplifiée destinée aux élèves des Etablissements scolaires. En effet, la Bibliothèque du Léman accueillant chaque année un nombre croissant de lecteurs réguliers ou usagers occasionnels avec près de 2'500 inscrits à ce jour, l'élaboration d'un document sur les directives et autres modalités de prêt était devenue nécessaire ;
- de confirmer son engagement envers **Swissprinters-IRL**. La Municipalité a participé ces derniers mois à de nombreuses séances de travail pour sauvegarder cette entreprise et elle a accepté le principe de donner une arrière caution de Fr. 200'000.-- à l'engagement du Canton dans le cadre du dossier, si le projet de management buy-out permettant de sauver partiellement l'entreprise peut aboutir. Cette arrière caution étant soumise à l'approbation du Conseil communal, un préavis sera déposé lors de la séance de septembre ;
- d'allouer la somme prévue au budget 2012 à la **permanence "contact-chômage" de l'EFRE** et de refacturer aux autres communes de l'Ouest leur participation annuelle selon le lieu de domicile des usagers. La subvention de Renens se monte à Fr. 12'984.-- pour 2012 ;

### **La Municipalité a pris acte :**

- de la démission de M. Pierre Boss de la **Commission culturelle** en mars 2012 et décide d'accepter de nommer M. Bertrand Rey, photographe indépendant, et Mme Moloudi Hadji, designer au sein d'Atelier 6, en tant que nouveaux membres de la Commission culturelle dès juin 2012 ;
- de l'organisation des **Concerts d'été 2012** "Spécial Latino" qui se sont tenus les jeudi 5 et vendredi 6 juillet 2012 sur la Place dans une chaude ambiance et une belle participation malgré le temps mitigé ;
- de l'organisation d'une **Saison musicale** de quatre **concerts classiques** à Renens pour la première fois, grâce notamment au retour de La Route Lyrique de l'Opéra de Lausanne en juillet et le centième anniversaire du Chœur Ste-Cécile en novembre;
- de l'inauguration du **réseau R12 des tl** à la Gare de Renens le 24 août 2012, à laquelle elle a participé en compagnie de Mme la Conseillère d'Etat Nuria Gorrite, de la Direction des tl, et des représentants des autorités exécutives et législatives des communes de l'Ouest et de Lausanne, à l'occasion d'une fête qui a réuni usagers des tl, parents et enfants ;
- des deux soirées de cinéma plein air "**La Piazzetta**" qui se tiendront les vendredi 24 et samedi 25 août 2012 sur la place du Marché. La programmation prévoit un long métrage par soirée et deux courts métrages, dont celui de de Basil Da Cunha (*Os vivos tambem choram* produit par la société Box Production de Renens qui a remporté la mention

spéciale du jury et le prix Illy du court métrage de la quinzaine des réalisateurs à Cannes). Les longs métrages sont *Arriety*, film d'animation japonais de 2010, et *Marcello, Marcello*, comédie suisse de 2008. La séance du vendredi a malheureusement dû être annulée pour cause de pluie ;

- du programme des **Design Days**, qui auront lieu du 27 au 30 septembre 2012 à Renens principalement à la Salle de spectacles et dans le bâtiment de l'ECAL. Suite à l'édition qui s'était tenue à Renens en 2010 et qui avait rencontré un franc succès, les organisateurs (le magazine *Espaces Contemporains*) ont décidé d'ancrer la manifestation une année sur deux à Renens, l'autre ville choisie étant Genève. Cet événement annuel unique en Suisse rassemble une sélection d'objets de designers et de créateurs de mobilier présentés aux professionnels et au grand public. L'entrée est libre ;
- que les **Quartiers de l'Amitié**, animations pour enfants qui se déroulent les mercredis après-midi en alternance dans les quartiers de la rue du Lac, Simplon et Florissant ont été intensifiés durant les vacances scolaires d'été 2012. Compte tenu de leur succès, les animations se sont déroulées trois après-midis par semaine les mercredi, jeudi et vendredi dès 15h et jusqu'à fin août ;
- du programme des festivités prévues pour la **fête nationale du 1er août** 2012. Pour la partie officielle, après une aubade de la Fanfare La Clé d'Argent, le discours a débuté par un mot de bienvenue de Mme la Syndique, suivie par l'Abbé Thierry Schelling ; puis le micro a été donné à M. Raphaël Porchet, jeune homme dynamique qui s'investit régulièrement dans les projets Jeunesse de la Ville. La partie officielle s'est terminée par un message de Mme Nicole Divorne, Présidente du Conseil communal. Malgré un orage tempétueux, le feu du 1er août, le feu d'artifice et le bal animé ont ensuite agrémenté la soirée ; par contre, le cortège aux flambeaux a dû être annulé. Le FC Renens a tenu la buvette et de la vaisselle compostable a été utilisée lors de cet événement ;
- du rapport sur la situation en juillet 2012 de la **loi sur les écoles de musique** et en particulier son financement par la Ville de Renens. Pour rappel, les objectifs de cette loi entrée en vigueur en 2012 sont de permettre aux jeunes d'avoir accès à un enseignement musical et d'organiser le financement de cet enseignement par la constitution d'une fondation (Fondation pour l'enseignement de la musique FEM) qui financera les écoles reconnues. L'Ecole de musique de Renens et l'Ecole de musique La Clé d'Argent sont ou seront reconnues, l'Ecole de la Source ne souhaite pas s'affilier afin de garder son esprit et son autonomie. Le budget dédié actuellement aux 3 écoles de musique de Renens correspond à environ Fr. 1.--/habitant. Selon la nouvelle loi, il devra être augmenté à Fr. 5.50/ habitant en 2013, et augmenté de Fr. 1.-- chaque année jusqu'en 2017, pour atteindre Fr. 9.50/habitant ;
- que pour l'exercice 2011, les **comptes de l'école de musique "la Renanaise"** ont été contrôlés et reconnus exacts et clôturent avec un léger solde déficitaire ;
- que les **comptes de la Société coopérative du Refuge de Renens** pour l'exercice 2011 ont été contrôlés et reconnus exacts par la fiduciaire mandatée;
- que les **comptes de la Société coopérative de la piscine de Renens** clôturent sans perte ni bénéfice, après l'octroi de la subvention de la Ville de Renens de Fr. 780'302.85 ;
- de l'inauguration du **terrain multisports des Baumettes** le 14 septembre 2012. Pour mémoire, ce terrain a été construit suite au dépôt d'une pétition d'un groupe de jeunes demandant de disposer d'un terrain multisports dans le Nord de la ville. A noter que ceux-ci ont dès lors été intégrés aux diverses étapes du processus nécessaire à l'implantation de cette infrastructure ;

- que le recycleur professionnel de la Ville tiendra un **stand d'information sur la gestion des déchets** à Renens pendant le mois de septembre 2012 à proximité des conteneurs enterrés de la rue de la Mèbre, de la rue du Midi et de la rue de la Savonnerie. Après une année de fonctionnement, on peut relever que la fréquentation de ces nouveaux exutoires est très bonne et constante. Les riverains ont vite changé leurs habitudes et les divers déchets collectés ne se trouvent plus en bordures de chaussées. On peut toujours constater que les gros volumes de carton, ainsi que certains déchets d'entreprise, encomrent trop rapidement les alentours des conteneurs et certains habitants déposent leurs déchets aux pieds des conteneurs sans prendre la peine de les ouvrir, c'est pourquoi cette action de sensibilisation sera organisée ;
- du bilan positif de la 4<sup>ème</sup> édition du projet "**Sur le Chemin de l'Ecole**" mis sur pied pour cette année dans les locaux de l'APEMS par la déléguée à l'intégration. Il s'agit d'une activité intégrative et créatrice de lien social une fois par semaine durant 8 séances pour les enfants allophones démarrant le Cycle Initial. Les familles participantes cette année étaient originaires de: Corée du Sud (1), Erythrée (1), Espagne (1), Italie (1), Kosovo (1), Portugal (8), Serbie (3), Suède (1), Togo (1), Tunisie (1), Turquie (1). La sensibilisation au français et la valorisation de la langue maternelle ont été travaillées autour de la thématique des cinq sens. Les séances ont aussi été l'occasion de présenter aux parents les organismes socio-associatifs régionaux à disposition comme les cours de français, la bibliothèque interculturelle Globlivres, etc. A noter que ce projet a reçu un soutien de la Confédération et du Canton.

LA MUNICIPALITÉ